

TRANSPORT SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

La carte de transport scolaire de votre enfant vous est remise ce jour. Elle donne droit à un aller/retour par jour aux transports scolaires sur la ligne à laquelle votre enfant est affectée (voir tableaux ci-dessous).

Merci de vérifier les informations figurant sur la carte et de nous signaler toute erreur ou demande de modification.

Nous vous rappelons que lors de l'inscription, parents & enfants se sont engagés à :

- Respecter le règlement intérieur des transports scolaires
- Présenter obligatoirement la carte au conducteur à chaque montée dans le car. En cas de contrôle, le défaut de présentation de la carte entraîne l'émission d'un PV (amende : 72€ + 38€ de frais de dossier).

Cas particuliers :

Si l'élève a oublié sa carte : le PV est dressé. L'élève dispose de 7 jours ouvrés suivant la verbalisation pour présenter un titre de transport valide, et l'amende sera minorée à 8€.

Si la carte est perdue, une demande de duplicata de carte d'un montant de 10 € doit être établie dans les 7 jours et l'amende (minorée) de 8€ payée.

BON PLAN !

Sur présentation de leur carte, les élèves inscrits aux transports scolaires peuvent voyager gratuitement en bus* dans le Genevois les week-ends et pendant les vacances scolaires. Cette gratuité s'applique également au quotidien, de 8h30 à 17h et après 18h30 en semaine, et le mercredi de 8h30 à 11h et après 13h30.

*Sont concernés : lignes départementales 11, 13 et T72, ainsi que les lignes D, N et M des TPG **uniquement** sur le territoire de la CCG.

HORAIRES ET NUMEROS DES CIRCUITS - Commune de Vers

Les horaires et numéros de circuits sont détaillés dans les tableaux ci-dessous. Ils sont donnés à titre indicatif (**merci de vous présenter à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue**) et sont susceptibles d'être adaptés au regard des effectifs et des observations du fonctionnement des premiers jours. Des modifications sont également possibles en cours d'année.

Dans tous les cas, vous serez prévenus par mail et/ou SMS aux coordonnées que vous nous avez fournies lors de l'inscription.

ALLERS

- Pour les élèves des **collèges A. Rimbaud, J.J Rousseau, et lycée Staël** :

Point de montée	Horaire	Destination	N° circuit matin	N° circuit soir
Bellossy	7h27	Collèges	C16A	07R
	7h10	Lycée	L05A	21R
Eglise	7h21	Collèges	C15A	10R
	7h05	Lycée	L05A	26R
Maison Neuve	7h25	Collèges	C15A	10R
	7h21	Lycée	L02A	26R
Mairie	7h30	Collèges	C16A	09R
	7h13	Lycée	L05A	21R

- Pour les élèves des **lycées J. Monnet, Les Glières, le Salève** (Annemasse) et **J. Antide** (Reignier) :

Etablissement	N° circuit matin	Horaire d'arrivée	N° circuit soir	Horaire de départ
Lycée pro Le Salève	A01A Départ à 7h04 de l'arrêt Centre TPG de VIRY	7h42	A02R	18h07
Lycée Les Glières		7h47		18h02
Lycée J. Monnet		7h50		18h00
Lycée pro J. Antide		8h10		navette Reignier - Annemasse

 Une autre navette sera à leur disposition au départ du lycée **J. Monnet** d'Annemasse, départ **17h00**, arrivée à **17h40** à Staël.

- Pour les élèves des **collège et lycée de la Présentation de Marie** : ils devront emprunter les cars collégiens, qui les déposeront à l'arrêt « Carrefour Arande » à Saint Julien. De là, ils iront à pied jusqu'à leur établissement.

- **Pour les élèves du lycée Saint Vincent** (Collonges-sous-Salève) : ils devront emprunter les cars des collégiens, qui les déposeront à l'arrêt « Carrefour Arande » ou « Gare SNCF » à Saint Julien. La navette **SV11A** les emmènera ensuite depuis la gare à **8h10** jusqu'à Saint Vincent pour une arrivée à **8h25**.

RETOURS

- **Depuis les collèges Rousseau et Rimbaud** : Retour quotidien **17h10** (mercredi **12h15**).

- Cars au départ du parking du collège A. Rimbaud : 01R, 02R, 03R, 04R, 05R, 06R, 07R, 08R, 09R, 10R et 34R.
- Cars au départ du parking du collège J.J. Rousseau : 11R, 12R, 13R, 14R, 15R, 16R, 17R, 18R et 19R.

- **Depuis le lycée Staël** : retour quotidien **17h55** (mercredi **12h45**).

- **Depuis la Présentation de Marie** : navette devant l'école primaire Prés de la Fontaine jusqu'au parking Staël.

- **Depuis le lycée Saint Vincent** (Collonges-sous-Salève) : retour quotidien **17h30** (mercredi **12h30**). La navette **SV01** dépose les élèves sur le parking du lycée Staël, d'où ils pourront emprunter les cars des lycéens pour rentrer chez eux.

Pour tout complément d'information, consultez le site de la Communauté de Communes du Genevois (www.cc-genevois.fr) rubrique Transport Scolaires, ou envoyez un mail à mobilite@cc-genevois.fr